

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 9 (2002)
Heft: 3

Buchbesprechung: Quand le peuple devint roi : mouvement populaire, politique et révolution à Genève de 1789 à 1794 (préface de Michel Vovelle, travaux sur la Suisse des lumières, vol. III) [Eric Golay]

Autor: Vuilleumier, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ALLGEMEINE
BESPRECHUNGEN
COMPTES RENDUS
GENERAUX**

**ERIC GOLAY
QUAND LE PEUPLE DEVINT ROI
MOUVEMENT POPULAIRE,
POLITIQUE ET REVOLUTION
A GENEVE DE 1789 A 1794
(PREFACE DE MICHEL VOVELLE,
TRAVAUX SUR LA SUISSE
DES LUMIERES, VOL. III)**

EDITIONS SLATKINE, GENEVE 2001, 688 P., FS 100.-

Etonnante, cette révolution genevoise, qui débute en janvier 1789, triomphe en deux étapes: 1792 et 1794, connaît sa Terreur, modeste, son Thermidor, avant de se survivre jusqu'à l'incorporation de la petite république dans la Grande Nation, en 1798. Cependant le parallèle évident avec la France est trompeur; si mouvements populaires et journées révolutionnaires rythment le déroulement des deux révolutions avec une certaine analogie, ils conservent, à Genève, les particularités que leur imprime le petit Etat citadin.

Cette autonomie, cette originalité se retrouvent à l'égard de la Suisse. Si, dans l'ancienne Confédération de 1798, les campagnes sujettes se révoltent contre les villes privilégiées, la révolution genevoise, elle, est essentiellement urbaine, malgré le coup de main décisif donné par les sujets de la campagne, en 1792, pour obtenir l'égalité politique. Genève est même la seule ville suisse à connaître de véritables révolutions, depuis le 18^e siècle: 1792-1794; 1846.

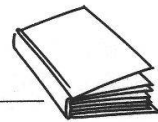
Pourtant, comme le souligne Eric Golay, l'auteur de la présente thèse, la révolution genevoise de 1789 à 1794 demeure mal connue, voire oubliée.

D'abord, estime-t-il, parce que, d'une manière générale, l'historiographie tradi-

tionnelle suisse privilégie tout ce qui est union, consensus, au détriment des oppositions, des ruptures, que l'on tend à gommer. Les historiens genevois avaient en outre d'autres raisons pour négliger leur révolution: ne constituait-elle pas le prélude à la période française, celle de Genève chef-lieu du département du Léman, que l'on voulait oublier et qui n'a commencé à être étudiée sérieusement qu'à l'occasion du bicentenaire de 1998? Aussi ne disposait-on, jusqu'à maintenant, à part quelques publications préliminaires de Golay, que d'ouvrages déjà fort anciens qui, se plaçant dans la perspective de l'annexion, s'intéressaient beaucoup plus aux rapports de Genève avec son puissant voisin qu'aux mouvements de foule et à la politisation des masses.

Toute autre est la perspective de cette thèse. S'inspirant des acquis de l'historiographie française, elle est centrée sur le mouvement populaire, moteur de la révolution. Pour cela, son auteur a systématiquement dépouillé le flot d'imprimés de toutes sortes (heureusement bien répertoriés dans l'excellente bibliographie d'Emile Rivoire) et, surtout, les procédures criminelles, qu'il lui a fallu, bien sûr, analyser, interpréter et décrypter pour tenter de retrouver, sous le langage juridique et à travers les dénégations et dissimulations, la parole du peuple.

Malheureusement, à quelques exceptions près, les registres de séances, listes de membres et autres pièces originales de la cinquantaine de cercles et clubs (ce dernier terme se substitue progressivement au premier en 1792-1793) ne nous sont pas parvenus. Néanmoins, par des recoupements, par la recherche systématique



des traces qu'ils ont pu laisser (adresses aux autorités, sources externes...), Golay réussit à donner une idée générale de leur activité et de leur engagement politique. On ne saurait trop insister sur ces cercles, forme d'une sociabilité traditionnelle apparue au 18^e siècle, interdits durant la période de réaction entre 1782 et 1789, qui se politisent et deviennent des clubs. Comme le relève le préfacier, M. Vovelle: «Si l'on tente une mise en perspective européenne, il y a là une expérience collective dont seuls Paris et quelques grandes villes françaises offrent l'équivalent, sans pour autant épuiser l'originalité de l'expérience genevoise.»

A juste titre, Golay accorde une grande importance aux représentations qui, surtout en période révolutionnaire, constituent un élément primordial de la réalité sociale. Il procède pour cela à des analyses du «discours» révolutionnaire tel qu'il s'exprime dans le flot d'imprimés dont nous avons hérité, mais recourt aussi aux sources judiciaires dont nous avons parlé, d'autant plus que l'acte lui-même, le geste même trahissent souvent les représentations de leur auteur.

De nombreuses pages sont consacrées à la création, au développement et au fonctionnement des institutions révolutionnaires, à partir de 1793, car elles dépendent beaucoup du mouvement populaire, ne serait-ce que par cette démocratie directe intégrale qui est alors pratiquée. L'analyse systématique des votes décisionnels de 1793 à 1798 est particulièrement frappante. Au total, les citoyens ont été amenés à se déplacer 259 fois, ce qui fait une moyenne de quatre fois par mois, dont 81 fois rien que pour la période de janvier 1793 à juillet 1794, l'apogée de la révolution, soit une moyenne d'un scrutin tous les sept jours! Sur ce point, l'auteur prend en compte toute la période révolutionnaire, c'est-à-dire jusqu'en 1798, ce qui fait un peu regretter

(sans oser le lui reprocher) qu'il n'ait pas fait de même pour les autres sujets où il s'arrête à l'été 1794, quand, devenu roi, le peuple souverain se coule dans les nouvelles institutions qu'il s'est données et s'y endort progressivement. Ce serait là le sujet d'une autre étude, bien nécessaire.

L'accent mis sur le mouvement populaire, la volonté d'écrire une histoire vue d'en bas conduisent l'auteur à entrer dans les multiples détails d'un ensemble foisonnant à souhait; le résultat en est une histoire «vivante sans sombrer dans l'anecdotique», pour reprendre l'expression de Vovelle. Mais, pour demeurer clair sans élaguer et schématiser, l'auteur a adopté un ordre tantôt thématique, tantôt chronologique, ce qui implique nécessairement des répétitions ou, à défaut, des renvois. Ceux-ci se font en référence à un premier numéro, celui du chapitre, et à un second, celui du sous-chapitre.

Malheureusement ces derniers ne sont pas numérotés, ni dans le texte, ni dans la table des matières. Outre ce fâcheux détail, on peut se demander s'il n'aurait pas été préférable, pour la lisibilité de l'ensemble, d'adopter une périodisation plus exigeante, quitte à développer, à l'intérieur de chaque tranche, certains thèmes. Cela aurait peut-être évité nombre de ces renvois, chevauchements et enjambements chronologiques qui compliquent inutilement la lecture d'un texte par ailleurs clair et agréable.

Relevons encore que Golay fait souvent preuve d'un heureux sens de la formule. Cependant, il est des pages où une courte précision, un bref rappel auraient facilité la lecture. Ainsi l'auteur insiste à juste titre sur la localisation des événements, des clubs, dans la géographie urbaine; mais, quand il en vient à parler de «l'hanger d'artillerie», dont les factions se disputent le contrôle, il faut attendre une quinzaine de pages pour qu'une note infrapaginale nous apprenne qu'il était

situé dans le bastion de Hollande, près de la place Bel-Air. (308)

Un point nous laisse un peu sur notre faim, si l'on ose dire, celui de la crise des subsistances, de la vie chère et de leur influence sur le déroulement des événements. L'auteur, qui connaît bien l'historiographie de la Révolution française, est tout à fait convaincu de cette influence, mais il nous semble qu'il l'affirme plus qu'il ne la montre; on sent que son intérêt est ailleurs. Dans le même ordre d'idée, on se serait attendu à plus de développements concernant le Comptoir patriotique d'horlogerie, déjà étudié il est vrai par Babel.

Il y aurait nombre de thèmes à retenir de ce livre d'une grande richesse. On se bornera à en évoquer deux. La révolution se développe au nom de l'égalité; elle met à bas «cette hiérarchie d'aristocraties subordonnées» que dénonçaient certains révolutionnaires. (112) Mais elle le fait par une extension des privilèges liés au statut de citoyen, que l'on concède aux natifs, habitants, sujets de la campagne. A aucun moment, sauf dans les déclarations, ce statut et les privilèges qu'il implique ne sont conçus comme les droits inaliénables de toute personne, en tant qu'être humain. De ce fait, l'Edit d'Égalité du 12 décembre 1792 ne s'étend ni aux domiciliés, qui doivent remplir un certain nombre de conditions restrictives pour accéder à la citoyenneté, ni aux catholiques du voisinage le plus immédiat de la ville, puisque, et le peuple le confirmera par son vote, seuls les réformés peuvent être citoyens. Quant aux étrangers qui quémanderont leur admission, ils seront tous, comme l'établit Golay, régulièrement rejetés en votation populaire. Dès 1795, on reviendra en arrière et l'on créera une catégorie de domiciliés, sans droits politiques. C'est une attitude que l'on retrouvera lors de la formation du territoire cantonal, sous la Restauration,

et qui perdurera. En cela, la Genève de 1792–1798 est déjà très «suisse».

La possession d'un statut privilégié, même s'il s'étend à une majorité de la population, la tradition religieuse réformée: le peuple élu, porteur de la lumière au sein des ténèbres obscurantistes, la prise en main de ses destinées par le peuple, tout cela crée un fort sentiment collectif d'appartenance dont les pages de cette thèse fournissent de multiples exemples. Aussi n'est-il pas étonnant que les partisans de Grenus, les «Marseillais», qui penchaient vers une intégration à la Grande Nation, n'aient trouvé que peu de soutien. On souhaiterait d'ailleurs en savoir plus sur eux, mais il semble que la documentation à leur sujet soit des plus restreintes.

Le sentiment national genevois et la volonté d'indépendance ne sont pas véritablement remis en cause par la France révolutionnaire de cette époque, trop soucieuse de maintenir la paix sur sa frontière de Bâle à Genève (relevons à ce propos que Golay a effectué des recherches à Paris et à Berne). Mais peut-être voyait-on les choses différemment dans le bassin géographique dont Genève constituait le centre naturel. Il y aurait une étude intéressante à entreprendre sur les rapports entre révolutionnaires français locaux (Gex, Saint-Julien, Carouge etc.) et les révolutionnaires genevois, sur leurs convergences mais aussi leurs conflits d'intérêts, suivant les moments; sur la façon dont ils se sont mutuellement perçus.

L'un des mérites de cette thèse, c'est d'amener son lecteur à se poser des questions et d'inciter à de nouvelles recherches.

Marc Vuilleumier (Genève)